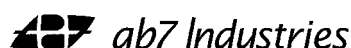


Fiche de données de sécurité

Selon 2001/58/CE



Date d'impression : 15:25

revue le 04/11/04

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation

- Nom du produit : SUPER ANTIALGUES ECOGENE (2 L, 5 L)

- Producteur/fournisseur :

ab7 Industries chemin des Monges 31450 DEYME

tel : 33 (0)5 62 71 78 88

- Service chargé des renseignements :

ab7 Industries chemin des Monges 31450 DEYME

tel : 33 (0)5 62 71 78 88

2. Composition/informations sur les composants

- Caractéristiques chimiques :

- N° CAS Désignation

7173-51-5 Dialkyl ammonium

67-63-0 Isopropanol

- Code(s) d'identification

- N°EINECS : -

- N°CEE : -

3. Identification des dangers

- Principaux dangers :

C : CORROSIF

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et pour l'environnement :

R34 : Provoque des brûlures

4. Premiers secours

- Remarques générales :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement. Une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- Après inhalation :

Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de trouble.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- Après contact avec la peau :

Rincer abondamment à l'eau. Nettoyer les vêtements séparément avant de les réutiliser. Consulter un médecin en cas de douleur persistante.

- Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux pendant plusieurs minutes sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter immédiatement un médecin.

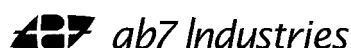
- Après ingestion :

Consulter immédiatement un médecin.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

Selon 2001/58/CE



Date d'impression : 15:25

revue le 04/11/04

Nom du produit : **SUPER ANTIALGUES ECOGENE**

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction :**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool.

- **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Chlorure d'hydrogène (HCl), Oxyde d'azote (NO_x), Monoxyde de carbone (CO), Cyanure d'hydrogène (HCN).

- **Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Les précautions individuelles :**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- **Mesures pour la protection de l'environnement :**

Ne pas rejeter en grosse quantité à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts en grosse quantité, avertir les autorités compétentes.

- **Méthodes de nettoyage/récupération :**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchet conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation :**

- **Précautions à prendre pour la manipulation :**

Eviter la formation d'aérosol.

Respecter les limites d'émission.

- **Préventions des incendies et des explosions :**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

- **Stockage :**

- **Exigences concernant les lieux et les conteneurs de stockage :**

Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour le matériau/le produit.

- **Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

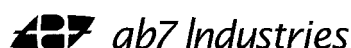
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

Selon 2001/58/CE



Date d'impression : 15:25

revue le 04/11/04

Nom du produit : **SUPER ANTIALGUES ECOGENE**

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :** Néant

• **Remarques supplémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **Equipement de protection individuel :**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

• **Protection respiratoire :**

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

• **Protection des mains :**

Gants étanches.

• **Protection des yeux :**

Lunettes de protection hermétiques.

Protection du visage.

• **Protection du corps :**

Vêtement de protection du corps. Bottes.

9. Propriétés physiques et chimiques

• **Forme :** Liquide moussant

• **Couleur :** Bleu

• **Odeur :** légèrement alcoolisée.

•

• **Changement d'état**

• **Point de fusion :**

	Valeur/gamme	unité	méthode
--	--------------	-------	---------

Non déterminé

• **Point d'ébullition :**

Non déterminé

• **Point d'inflammation :**

Non déterminé

• **Température d'inflammation :**

Non déterminée

• **Danger d'explosion :**

Le produit n'est pas explosif

• **Densité :**

environ 0,98

• **Masse volumique à 20°C :**

environ 0,98 g/cm₃

• **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau à 25°C

Totalement miscible à l'eau.

• **Valeur du pH (1% dans l'eau) à 20°C**

6,0 – 8,0

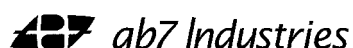
aucune

MOPE LABO 0249

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

Selon 2001/58/CE



Date d'impression : 15:25

revue le 04/11/04

Nom du produit : **SUPER ANTIALGUES ECOGENE**

10. Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter :**

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

- **Réactions dangereuses :**

Corrode les métaux.

Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

- **Produits de décomposition dangereux :**

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

- **Indications complémentaires :** stable a des températures normales (< 60°C)

11. Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :** non déterminé

- **Effet primaire d'irritation :**

- **de la peau :** corrosif

- **des yeux :** corrosif

- **Sensibilisation :** aucun effet de sensibilisation connu

- **Indications toxicologiques complémentaires :** non déterminé

12. Informations écologiques

- **Indications générales :**

Le produit est difficilement biodégradable.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations en grande quantité.

Danger pour l'eau potable des fuites d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**

- **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts en grosse quantité.

- **Emballages non nettoyés :**

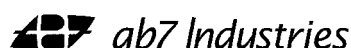
- **Recommandation :** évacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé :** eau

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

Selon 2001/58/CE



Date d'impression : 15:25

revue le 04/11/04

Nom du produit : SUPER ANTIALGUES ECOGENE

14. Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** 8
- **Indice Kemler :** 83
- **N°ONU :** 2920
- **Désignation du produit :** Didécyl diméthyl ammonium chlorure, isopropanol en dilution dans l'eau.

15. Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**

C CORROSIF

- **Phrases R :**

34 Provoque des brûlures.

- **Phrases S :**

1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28.1 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

16. Autres informations

Les informations légales de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux recommandations des directives 99/155/CE et 2001/58/CE

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique :** SERVICE LABORATOIRE